

Carte grise non renouvelé - Absence d'assurance ?

Par Laisrire, le 08/04/2017 à 20:37

Bonjour a tous,

Alors voila, j'ai un petit souci, j'ai aujourd'hui nettoyer ma voiture dans une société de nettoyage (au rouleau ...).

Des sa sorti, je vérifie le véhicule comme à l'accoutumé, et je vois le véhicule remplis de rayures, aggravées au soleil.

Nous avons fais un constat (pas très honnête le gérant mais c'est pas grave).

Le problème est que j'ai acheté le véhicule il y un peu plus d'un mois, et je n'ai toujours pas renouvelé la carte grise.

Seulement, j'avais un avoir chez mon assurance (suite à la vente de mon ancien véhicule) qu'ils ont utilisés pour assurer mon nouveau véhicule jusqu'au mois d'aout (puis je devrais compléter financièrement au mois d'aout jusque la fin de l'année).

La carte verte provisoire s'arrete au 31/03/2017 ... j'ai totalement oublié de renouveler la carte grise ...

Est ce que légalement je suis encore assuré chez eux ? Si je ne le suis pas à cause de la carte verte, est ce que je le suis quand même du fait que j'ai payé jusqu'au mois d'aout et je n'ai jamais été remboursé de leur part ?

Merci bien de votre réponse

Cordialement

L.I.